

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 17 octobre 2019

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Guy VAUCHER**

N° 22

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 23/10/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 22/10/2019
(accusé de réception du 22/10/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Annulation de loyers dus par l'association Silicon Kerné, ancien gérant de la cantine
numérique de Quimper.**

**Annulation de loyers dus par l'association Silicon Kerné, anciens gérant de la
Cantine numérique de Quimper pour un montant de 19 496,47 €.**

Suite aux difficultés financières de l'association Silicon Kerné qui avait initié et géré la Cantine Numérique de Quimper depuis 2013, Quimper Bretagne Occidentale a souhaité voir perdurer ce projet et en a donc confié à partir du 1^{er} janvier 2018 (suite au départ de Silicon Kerné des locaux au 31/12/2017), la gestion et l'animation de la cantine à la technopole Quimper Cornouaille. Cette cantine est en effet installée au sein de l'hôtel d'entreprises de QBO dans des locaux attenants à la technopole. La cantine a pour mission d'animer le territoire par le biais d'événements sur des thèmes numériques. Elle comprend également un espace de co-working qui va créer une sphère propice à la création de réseau pour les professionnels, à la détection et l'accompagnement de projets.

L'association Silicon Kerné devait dans le courant de l'année 2018, se dissoudre et avait réalisé des projections financières qui leur permettait à priori d'honorer avant dissolution, l'ensemble de leurs dettes. Il apparaît cependant que d'une part l'association n'a pas été dissoute mais qu'une dette correspondant à des loyers non payés n'a pas été réglée, pour un montant de 19 496,47 €.

Par ailleurs, l'association lors de son départ a laissé du mobilier dans le local, qui est aujourd'hui utilisé par la cantine nouvelle formule (aujourd'hui gérée par la Technopole Quimper Cornouaille), notamment une cuisine d'un prix d'achat de 10 000 € et valorisée dans les comptes de l'association pour 8 000 € (valeur nette au 31/12/2017).

Étant donné que l'association n'a aujourd'hui plus d'activité, elle n'est pas en mesure de rembourser sa dette.

Après avoir délibéré (3 abstentions ; 43 suffrages exprimés dont 43 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'annuler la dette de l'association Silicon Kerné pour un montant de 19 496,47 €.